



# NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),  
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),  
Sites of Community Importance (SCI) and  
for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001016  
SITENAME Herborn - Bois de Herborn / Echternach - Haard

## TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

## 1. SITE IDENTIFICATION

<b>1.1 Type</b> B	<b>1.2 Site code</b> LU0001016	<a href="#">Back to top</a>
----------------------	-----------------------------------	-----------------------------

### 1.3 Site name

Herborn - Bois de Herborn / Echternach - Haard
--

<b>1.4 First Compilation date</b> 2002-07	<b>1.5 Update date</b> 2023-11
--	-----------------------------------

### 1.6 Respondent:

<b>Name/Organisation:</b>	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
<b>Address:</b>	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
<b>Email:</b>	natura2000@mev.etat.lu

### 1.7 Site indication and designation / classification dates

<b>Date site classified as SPA:</b>	0000-00
<b>National legal reference of SPA designation</b>	No data
<b>Date site proposed as SCI:</b>	2002-08
<b>Date site confirmed as SCI:</b>	2004-12
<b>Date site designated as SAC:</b>	2009-11
<b>National legal reference of SAC designation:</b>	Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Herborn - Bois de Herborn / Echternach - Haard ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a664/jo#

## 2. SITE LOCATION

### 2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

Longitude 6.40589      Latitude 49.7748

[Back to top](#)



						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>			c				P	DD	D			
P	1381	<a href="#">Dicranum viride</a>			p				R	M	B	B	B	B
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>			p				P	DD	D			
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>			c				P	DD	B	B	C	B
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			r	120	150	bfemales		M	A	B	C	A
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>			r	120	150	bfemales		M	B	B	C	A

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

### 3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species					Population in the site				Motivation					
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
I		<a href="#">Aricia agestis</a>						P			X			
P		<a href="#">Carex curta</a>						P			X			
P		<a href="#">Carex pulicaris</a>						P			X			
P		<a href="#">Ephemerum recurvifolium</a>						P			X			
I		<a href="#">Euthystira brachyptera</a>						P			X			
P		<a href="#">Juniperus communis</a>						P			X			
P		<a href="#">Minuartia hybrida</a>						P			X			
M	1312	<a href="#">Nyctalus noctula</a>						P	X		X			
P		<a href="#">Ophrys apifera</a>						P			X			
P		<a href="#">Ophrys fuciflora</a>						P			X			
P		<a href="#">Ophrys insectifera</a>						P			X			
P		<a href="#">Stachys alpina</a>						P			X			
P		<a href="#">Viola canina</a>						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

## 4. SITE DESCRIPTION

### 4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N27	9.5
N21	0.7
N16	53.4
N06	0.4
N17	18.1
N26	16.6
N07	0.1
N10	1.0
N09	0.2
<b>Total Habitat Cover</b>	<b>100</b>

#### Other Site Characteristics

Situation :La zone couvre les massifs forestiers du bois de Herborn et de la Haard près d'Echternach. Milieu physique :La partie sud du site repose sur les couches de marnes à pseudomorphoses de sel du Keuper moyen, composées de marnes bariolées et marnes bariolées argileuses. Dans la partie plus au nord affleurent les couches du Keuper à marnolites compactes et du Grès de Luxembourg. Occupation du sol :Le site est presque entièrement recouvert par la forêt (à peu près 9/10e), constituée principalement de feuillus (3/4). Les formations dominantes sont la hêtraie à mélisse et à aspérule (1/2 de la forêt feuillue) et la hêtraie à luzule (1/5e). Les surfaces agricoles couvrent seulement 1/8e du site et sont exploitées en tant qu'herbages (7/10e), cultures annuelles (1/6e) et vergers (1/6e). Pour les prairies, il s'agit presque exclusivement de pâturages.

#### 4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 13 types d'habitats de l'annexe I, dont quatre sont prioritaires et se prête à la restauration d'un autre type d'habitat, prioritaire. Les massifs forestiers sont très intéressants par leur superficie relativement importante, leur diversité et la structure des formations présentes. On y rencontre notamment les hêtraies du Luzulo-Fagetum (9110) et de l'Asperulo-Fagetum (9130) ainsi que les chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160). Le Grand Murin *Myotis myotis* chasse au niveau de ces habitats forestiers dont la majorité présente également une qualité élevée pour accueillir le Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* ainsi que la Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*. En ce qui concerne les espèces floristiques de l'annexe II, la présence de la mousse Dicrane vert *Dicranum viride* est à souligner. Dans les fonds de vallons, le long des cours d'eau, subsistent quelques forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0\*) et des stations isolées abritent des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180\*), deux habitats prioritaires. Localement affleurent des roches répondant aux caractéristiques des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220). À noter également la présence d'une source pétrifiante avec formation de travertins (Cratoneurion) (7220\*) ; encore un habitat prioritaire. Dans la périphérie des massifs forestiers se trouvent des pelouses sèches ou prairies mésophiles à humides. Dans ce sens, il faut mentionner notamment les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210\*), habitat prioritaire, d'une superficie relativement importante et présentant plusieurs espèces rares, dont des formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (5130). Au niveau des prairies mésophiles à humides, il y a lieu de citer les prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510), ainsi que les prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410). Le Murin à oreilles échanquées utilise ce milieu ouvert structuré en tant qu'habitat de chasse. Le long des cours d'eau et des lisières forestières, les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) représentent encore un habitat important pour différentes espèces et jouent un rôle important pour la connectivité écologique. Le Cuivré des marais *Lycaena dispar* est présent au niveau de ces habitats humides. Finalement la zone héberge quelques mares, dont certaines peuvent être qualifiées en tant que plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) et présente un potentiel pour la restauration de tourbières boisées (91D0) adjacentes. Autres intérêts écologiques :Les massifs forestiers constituent un corridor important pour le Chat sauvage *Felis silvestris*. Ces habitats forestiers abritent également plusieurs espèces d'oiseaux caractéristiques, visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux », dont notamment le Pic noir *Dryocopus martius*, le Pic mar *Dendrocopos medius* et le Pic cendré *Picus canus*. La Cigogne noire *Ciconia nigra* y niche. Les deux espèces de Milan, royal *Milvus milvus* et noir *Milvus migrans*, sont également présentes, ainsi que la Bécasse des bois *Scolopax rusticola* et le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*. Au niveau des herbages richement structurés, le Torcol fourmilier *Jynx torquilla* et la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* sont présents en période de reproduction, tandis que la Pie grièche grise *Lanius excubitor* fréquente ces milieux en période de migration.

#### 4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
H	J02.01.03		i
M	K02		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	F03.01		i
M	A04.02		i

M	B02.04		i
H	B02		i
H	K01.03		i
L	G01.02		i
H	B01.02		i
M	F03.01		i
M	K04.05		i

M	A03.02		i
H	B02		i
L	G01.02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

#### 4.4 Ownership (optional)

#### 4.5 Documentation

FELTEN C., 2006;Vorkommen und Zustand der Moorwälder in Luxemburg. Ministère de l'Environnement, Luxembourg.

### 5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

#### 5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU02	22.0	LU07	47.9	LU05	100.0

#### 5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Hierberbësch	+	17.9
LU02	Geyershaff-Geyersknapp	+	4.2
LU07	Région de Mompach, Manternach, Bech et Osweiler	*	47.9
LU06	Vallée de l'Ernz noire / Beaufort / Berdorf	/	
LU05	Natur- & Geopark Mëllerdall	-	100.0

#### 5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Herborn - Bois de Herborn / Echternach - Haard ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a664/jo#

### 6. SITE MANAGEMENT

#### 6.1 Body(ies) responsible for the site management:

[Back to top](#)

#### 6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/>	Yes	Name: Bois de Herborn / Echternach - Haard Link: <a href="https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/natura2000/LU0001016.pdf">https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/natura2000/LU0001016.pdf</a>
<input type="checkbox"/>	No, but in preparation	
<input type="checkbox"/>	No	

#### 6.3 Conservation measures (optional)

La gestion de la pelouse calcaire, actuellement en friche, devra prendre en considération la biologie de reproduction du genévrier. En effet une exploitation extensive annuelle par un pâturage stationnaire semble avoir un effet néfaste sur la régénération de ce conifère indigène. Un but important devra également être la limitation de l'envahissement des autres ligneux, tel le prunelier, dans le site. La gestion des restes

de forêts alluviales présentes dans le site devra faire primer le respect des fonctions écologiques sur les considérations économiques. Les autres types de forêts de feuillus présentent une grande diversité. En ce qui concerne leur gestion, le maintien de cette diversité et des fonctions écologiques devraient primer sur les considérations économiques puisqu'il s'agit de témoins représentatifs des principaux types de forêts feuillues du pays. Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :

- 1° rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0\*) : a) restauration et extension surfacique des forêts alluviales ; b) maintien et amélioration de la qualité et de l'hydromorphologie de cours d'eau ; c) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; d) abandon de l'exploitation ;
- 2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion) (7220\*) : a) conservation et restauration des sources pétrifiantes ; b) préservation de l'écoulement ; c) installation d'un périmètre de protection autour des sources pétrifiantes ; d) aménagement d'îlots de vieillissement ;
- 3° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies du Luzulo-Fagetum (9110) et des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) aménagement d'îlots de vieillissement ; f) désignation de forêts en évolution libre ;
- 4° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (9160) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) aménagement d'îlots de vieillissement ;
- 5° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Grand Murin *Myotis myotis* : a) préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âge avancées ; b) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ; c) amélioration de la connectivité écologique ;
- 6° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des populations du Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* et de la Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus* : a) préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ; b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; c) préservation et restauration de mardelles ; d) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;
- 7° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Dicrane vert *Dicranum viride* : a) préservation et restauration des futaies feuillues ; b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; c) aménagement d'îlots de vieillissement ;
- 8° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (9180\*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement d'îlots de vieillissement ;
- 9° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) : a) préservation et restauration des roches et falaises ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des falaises ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ;
- 10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (6210\*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des pelouses sèches ; b) gestion par pâturage ou fauchage extensif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 11° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (5130) : a) restauration et extension surfacique des formations de *Genévrier* ; b) gestion par pâturage extensif ou fauchage pluriannuel ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 12° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 13° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Murin à oreilles échanquées *Myotis emarginatus* : a) préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que vergers, bocages, bosquets et ripisylves, ainsi que des lisières forestières structurées ; b) amélioration de la connectivité écologique ; c) renonciation à l'emploi d'insecticides ; d) prévention de la pollution lumineuse ;
- 14° rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies humides à *Molinie* ; b) exploitation très extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 15° rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) : a) préservation, restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ; b) fauchage très tardif voire pluriannuel ;
- 16° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré des marais *Lycaena dispar* : a) restauration et extension surfacique des prairies humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ; d) amélioration de la connectivité écologique ; e) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 17° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des lacs et plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) : a) préservation et restauration des plans d'eau ; b) aménagement de bandes de protection herbagères autour des plans d'eau ;
- 18° restauration des tourbières boisées (91D0\*) : a) préservation et restauration des tourbières et autres zones humides ; b) restauration de la situation hydrologique naturelle des zones humides ; c) abandon de l'exploitation ; d) aménagement de zones tampons.

## 7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001016

Yes  No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).